

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU  
DEVELOPPEMENT LOCAL

DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY

COMMUNE DE KAI-KAI

COMMISSION INTERNE  
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL  
DEVELOPMENT

MAYO-DANAY DIVISIONAL

KAI-KAI COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

N° 08 /AONO/C-KAIKAI/SG/CIPM/2024 DU 11 MARS 2024  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CEAC DE KAI-KAI, DANS LA COMMUNE  
D'ARRONDISSEMENT  
DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINADER)**

**EXERCICE 2024 ;**

**MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KAI KAI**

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS AUPRES DE LA COMMUNE DE KAI KAI**

### **1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Financement MINADER: Exercice 2024, Le Maire de la Commune de Kai-Kai, Autorité Contractante (AC), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'achèvement du CEAC de KAI-KAI, dans la Commune KAI-KAI, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

### **2. Consistance des travaux**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

### **3. Participation et origine**

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### **4. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINADER), de l'Exercice 2024, sur l'imputation : 58 30 186 04 641328 464211 921 et l'Autorisation de Dépense : IZ04397 pour un coût estimatif TTC de Vingt-Trois millions (23 000 000) francs CFA.

### **5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de KAI-KAI, au numéro de téléphone 690 067 289/699090948.

## **6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de KAÏ-KAÏ**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** auprès du Trésor Public.

### **7. Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (**Volume 1**) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (**Volume 2**) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (**Volume 3**).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de **même couleur non blanches**.

## **8. Remise des Offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de **Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de KAÏ-KAÏ**, au plus tard le **09 AVR 2024** à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
N° **08** /AONO/C-KAÏKAÏ/SG/CIPM/2024 DU **11 MARS 2024**  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CEAC DE KAÏ-KAÏ, DANS LA COMMUNE  
D'ARRONDISSEMENT  
DE KAÏ-KAÏ, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINADER)**

**EXERCICE 2024 ;**

***Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

## **9. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **trois cent quarante mille (340 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## **10. Ouverture des plis**

09 AVR 2024

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **09 AVR 2024** à **11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de KAI-KAI, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **11. Délai de réponse des soumissionnaires**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication du présent avis.

## **12. Délai d'exécution des travaux**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## **13. Evaluation des offres :**

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues Techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### **13.1- Critères éliminatoires**

#### **13.1.1 : Pièces administratives**

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

#### **13.1.2 : Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- e) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45).

#### **13.1.3 : Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### **13.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;

- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères**;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

#### **14. Délai de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **15. Attribution du Marché**

Le Maire de la Commune de Kai-Kai, Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

#### **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la **Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM)** de la Commune de KAÏ-KAÏ, au numéro de téléphone, BP ; E-Mail, dès publication du présent avis.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

Maroua, le 11 MARS 2024

Le Maire de la  
Commune de Kai-kai,  
(Autorité Contractante)

#### **Ampliations :**

- DD/MINMAP/MD/YGA
- PRESIDENT/ CDPMP (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour large diffusion)
- AFFICHAGE (pour information)
- CHRONO/ARCHIVES

